



## "A propos de beaucoup de combattants pour l'emploi et de quelques fossoyeurs"

L'EMPLOI, voilà le maître mot des années présentes. Certes, et nous l'avons souvent dit, en régime d'économie de marché ou d'économie libérale, comme c'est le cas actuellement en France, la première responsabilité de la création d'emplois revient aux patrons et aux chefs d'entreprises. Beaucoup d'ailleurs le font avec efficacité, et ils sont nombreux à Montpellier et dans le District. Qu'ils soient remerciés. Mais, à l'évidence, l'effort ne suffit pas. Le taux de chômage en témoignage.

A côté du patronat, l'autre force créatrice d'emplois, c'est l'action de l'Etat à travers la politique économique, aussi bien dans le cadre des politiques inspirées de la doctrine de Keynes que dans la politique contractuelle menée par la Social-Démocratie scandinave depuis 1932. A côté de ces deux grands intervenants, faut-il pour autant que les collectivités locales restent les bras croisés ? Certes, elles ne peuvent pas créer les multitudes d'emplois nécessaires pour effacer le chômage, car elles feraient exposer le système fiscal déjà assez contraignant.

Il n'en reste pas moins qu'elles peuvent par de multiples actions aider à la création d'emplois avec le concours de nombreux autres partenaires : Etat, ANVAR, banquiers, syndicats de travailleurs, etc. Ce sont ces forces qui essaient d'agir dans un sens positif pour l'emploi.

### Les combattants de l'emploi

A Montpellier et dans son District, ils travaillent au coude à coude au sein de Montpellier L.R. Technopole. Examinons quelques résultats d'hier et d'aujourd'hui.

#### LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES CAP ALPHA À CLAPIERS

En 10 ans, de 1986 à aujourd'hui, la pépinière a contribué à créer 225 entreprises, 1 000 emplois directs et 2 000 emplois indirects, soit l'équivalent de l'usine IBM au sommet de son développement. Le numéro de Puissance 15 de novembre s'est largement étendu sur Cap Alpha qui sélectionne de futurs chefs d'entreprises et leur met le pied à l'étrier avant leur démarrage sur le terrain. Il n'est donc pas nécessaire d'y revenir. Par contre, on trouvera dans le présent numéro la liste nominative des entreprises créées en 10 ans et leurs lieux d'implantation.

On notera que, si beaucoup se localisent définitivement à Montpellier ou dans le District de Montpellier, nombreuses sont celles aussi qui sont allées au delà, de Bagnols-sur-Cèze à Alès, de l'Isle-sur-la-Sorgue à Nîmes. Dans l'Hérault, la pépinière irrigue tout le Nord Hérault, d'Agde à Lunel, de Castries à Mèze, de la Grande-Motte à Lodève. Enfin, quelques fruits de la pépinière se sont établis à Narbonne, Paris, Clermont-Ferrand, en Suisse, à Bastia, ou même encore à Madagascar et au Canada.

#### LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS DANS LE BASSIN DE MONTPELLIER DEPUIS 10 ANS (SOURCE ASSÉDIC)

Sur une période allant de 1986 à 1995, alors que le chiffre de l'emploi salarié privé a augmenté en France de 8 %, il a augmenté dans le District de Montpellier de 31 %. Ce sont plusieurs dizaines de milliers d'emplois qui ont été créés avec l'aide des entrepreneurs privés ou de l'Etat. Le résultat c'est que le bassin d'emplois de Montpellier est une des seules zones de la région, avec Bagnols-sur-Cèze, encore créatrice d'emplois. C'est la raison pour laquelle tous ceux qui cherchent un

# édito

emploi y convergent, expliquant l'apparente contradiction entre le fait que le District de Montpellier est le bassin d'emploi qui a créé le plus d'emplois en France depuis 10 ans, et l'existence en même temps d'un fort taux de chômage des jeunes, venus du Gard, de l'Aude, de la Lozère, des Pyrénées Orientales, à la recherche d'un emploi, quand ils ne vont pas à Paris, Toulouse, Lyon ou Aix-Marseille. D'ailleurs, il faudra à l'avenir créer l'espérance ailleurs. Il est possible de pratiquer dans les 10 ans à venir, à l'échelle de toute la région Languedoc-Roussillon, de Mende à Narbonne, d'Alès à Perpignan, la même politique qui a porté ses fruits dans le District de Montpellier. C'est le challenge que nous proposerons bientôt pour l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. C'est mon programme et celui de mes amis, avec trois priorités : en numéro 1, l'emploi, en numéro 2, l'emploi et en numéro 3, l'emploi encore. C'est possible. Nous en avons la volonté, les compétences et le désir de servir tous ces jeunes en quête d'emploi et de dignité.

#### LES CHANTIERS IRRIGUENT MONTPELLIER, LE DISTRICT ET AUSSI LA RÉGION

Le secteur secondaire est composé en Languedoc-Roussillon à 35 % du secteur bâtiment. Selon le vieux dicton : "Quand le bâtiment va, tout va". C'est plus que jamais vrai à Montpellier. Ces dernières années, au coude à coude avec la Fédération du Bâtiment et la Fédération des Travaux Publics, les Chambres de Métiers et la CAPEB, Montpellier et son District ont multiplié les grands chantiers qui font vivre et donnent de l'emploi à beaucoup d'entreprises du bâtiment de Montpellier, mais aussi de l'Hérault et de toute la région. Rappelons pour mémoire la Paillade, où l'OPAC fait travailler des centaines d'artisans, Antigone, Le Corum, la piscine olympique, et maintenant Port Marianne.

#### LES CHANTIERS D'AUJOURD'HUI

Cet effort continue. La grande bibliothèque de Montpellier à vocation régionale selon les termes de la loi, c'est du travail pour des centaines de personnes dans les 3 ans qui viennent.

Le chantier de la première ligne de tramway de Montpellier, c'est du travail pour des milliers de personnes dans les 4 ans à venir, travail qui se perpétuera encore 10 ans de plus avec les lignes numéro 2 et numéro 3 jusqu'à 2010. Mais il n'y a pas que le bâtiment. Voyons d'autres secteurs.

#### LES ENTREPRISES EN INSTANCE D'INSTALLATION

Après des succès récents comme PIXEL, dans le cadre du plan Diamant à IBM, comme GEC ALSTHOM, comme ABX aujourd'hui rachetée par un investisseur japonais, etc., il faut mentionner les nouveaux arrivants. Récemment, le District a conclu avec le PDG de BOUYGUES Télécom, qui vient s'installer à Montpellier au Millénaire et occupera des locaux dans les mois qui viennent à St-Jean-de-Védas. Cela concerne 130 à 140 emplois. L'autre grande affaire en cours, c'est CAP SESA, filiale de CAP GEMINI, société créée à Grenoble il y a 20 ans par des ingénieurs, des commerciaux et des informaticiens. C'est aujourd'hui le numéro 1 français dans sa spécialité avec 1 800 employés, le numéro 1 européen et le numéro 3 mondial. La filiale CAP SESA de CAP GEMINI va se spécialiser dans le logiciel bancaire. Son principal client pour le premier marché, qui va permettre de définir le produit, est le Crédit Agricole. Grâce à l'action de son Président et de son Directeur Régional, CAP SESA a préféré Montpellier à Charenton et Milan. Il ne reste plus qu'à obtenir la Prime d'Aménagement du Territoire (P.A.T.) de la DATAR et de l'Etat qui conditionne l'installation définitive qui devrait créer à terme 150 à 200 emplois de très haut niveau.

On pourrait encore citer d'autres exemples en cours de négociation. Il est donc regrettable qu'à côté de tous ceux, élus, banquiers, patrons, syndicalistes, chefs d'entreprises, qui se battent au coude à coude pour faire réussir les projets, certains s'échinent à les détruire.

### Les fossoyeurs de l'emploi

Nous n'avons pas l'intention ici, ce qui serait inélégant, de dénoncer nommément qui que ce soit, mais tous se reconnaîtront et les lecteurs encore mieux.

#### LES TENTATIVES DE TORILLAGE DE PORT MARIANNE ET DE LA FAC DE DROIT DE RICHTER

Qui ne se souvient de la petite équipe, au demeurant désavouée par les électeurs lors des dernières Municipales, qui a tout tenté ces dernières années pour empêcher Port Marianne ? Attaques sur l'inondabilité, l'opportunité, etc., ils ont ainsi compromis ou retardé des milliers d'emplois dans le bâtiment. Malgré tout, la Faculté de Droit et des Sciences Economiques continue à se construire à Richter, avec le démarrage en 1997 de la grande bibliothèque de Droit-Sciences Economiques et AES de 15 000 m<sup>2</sup>, pour un budget équivalent à la piscine olympique et, par conséquent, créateur de centaines d'emplois.

Quant à Port Marianne, si le projet a été retardé, il continue. Prévu sur 30 ans, entre 1988 et 2018, Port Marianne va atteindre 10 ans. Aujourd'hui, de la ZAC des Consuls de Mer (Rob Richter) au bord du Lez à la ZAC Blaise Pascal (Claude Vasconi) face à IBM, de la ZAC Richter le long de la route de Carnon à la ZAC Jacques Coeur où sera le bassin Jacques Coeur, Port Marianne est réalisé sur le terrain à 33 % environ. De nouveaux chantiers créateurs d'emplois, comme dans tous les quartiers de Montpellier où agissent au coude à coude la Ville et l'OPAC, soutiennent le bâtiment.

#### HARO SUR LA CHÉRIÈRE

Voilà encore un chantier de 700 millions de francs, soit plusieurs milliers d'emplois. Il a reçu l'avis favorable du Conseil Supérieur d'Hygiène. Les fonds sont prêts pour attaquer le chantier au District,

ainsi que les subventions depuis 3 ans. Qui ignore que, pour la qualité des eaux dans le Lez, à Palavas, dans les étangs, ces travaux d'amélioration de la station sont indispensables ? C'est la raison pour laquelle toutes les communes du District, sauf une, toutes obédiences politiques confondues, ont voté le budget. Cette équipe dispose à Montpellier et au bord du Lez des mêmes soutiens et des mêmes alliés que ceux qui ont torpillé la Faculté de Droit à Port Marianne et jeté des milliers de jeunes du secteur du bâtiment au chômage. Nous faisons confiance aux instances normales de l'Etat pour que le District puisse, dans l'intérêt général, enfin commencer les travaux bloqués par une seule commune, toujours la même.

#### LA VENUE DE L'ANNEXE DE L'ECOLE DES MINES DE NANCY

L'Ecole des Mines de Nancy est l'une des plus grandes écoles d'ingénieurs de France, aux côtés de l'Ecole des Mines de Paris ou de l'Ecole des Mines d'Alès. Elle a décidé, il y a quelques années, de créer deux annexes : une à l'Est (Strasbourg a été choisie) vers les pays de l'ancienne Europe de l'Est, l'autre au Sud, pour la France du Sud et les pays de la Méditerranée. Le choix était entre Montpellier, Toulouse et Barcelone. Grâce aux négociations menées au District par MM. Vallet, Cottet, Geneste, Dugrand et moi-même, c'est Montpellier qui a été choisie. Il serait facile de souligner toutes les "discrètes" interventions à Paris auprès du Ministère de l'Education Nationale, pour bloquer ce projet qui est vital pour le développement économique de la région dans le demi-siècle qui vient.

En effet, tout le monde sait que Montpellier, qui n'a pas fait la révolution industrielle avec le reste de la France entre 1840 et 1914, ne dispose pas, hormis le bâtiment et quelques autres secteurs, d'un secteur secondaire ou industriel puissant. C'est d'ailleurs dans le tertiaire qu'ont été créés la plupart des emplois dont nous parlons plus haut. Il faut donc amener des ingénieurs de fabrication pour développer le secondaire. C'est l'objet de cette venue. Toutes les précautions ont été prises avec l'association des grandes écoles du Languedoc-Roussillon (CODIGE), avec l'Ecole des Mines d'Alès et avec les universités montpelliéraines et perpignanaises, pour qu'il n'y ait dans les secteurs développés par cette nouvelle école aucune concurrence avec l'ISM à Montpellier II, l'ENSAM, l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, ou, bien entendu, avec l'Ecole des Mines d'Alès. Malgré cela, M. Blanchet, l'ancien Recteur, n'a rien pu faire pendant 3 ans, malgré le soutien du Préfet.

Ces freins existent encore, souterrains mais puissants. Il faudra les débloquer l'an prochain ou au plus tard en 1998. Pour ma part, j'ai toujours partagé le point de vue de ce philosophe grec qui disait : "Il y a deux sortes d'hommes : ceux qui cherchent des solutions aux difficultés, et ceux qui cherchent des difficultés aux solutions." Hier comme aujourd'hui et demain, j'ai toujours fait partie résolument des premiers. Malgré les difficultés, avec mes amis, ma famille politique, tous ceux qui, bien au-delà, acceptent de travailler à cette œuvre d'intérêt public, je continuerai à agir à tous les niveaux dans un sens bénéfique à l'emploi, car c'est de cela qu'ont besoin les chômeurs, les jeunes, les femmes, les cadres en chômage de longue durée. C'est cela qu'à toujours fait Montpellier L.R. Technopole et que fera demain, je l'espère, une région revigorée, assainie, dynamique et positive. L'emploi, voilà la seule priorité des 10 ans qui viennent dans la région comme à Montpellier ou dans son District.

#### LE SABOTAGE DE LA ZONE FRANCHISE

Le Gouvernement de M. JUPPE a récemment proposé, pour dynamiser l'emploi, la création de zones franchises. Nous avons, par ailleurs, précédemment indiqué notre scepticisme sur le fond. Il n'en reste pas moins que, compte tenu des avantages que pouvait ponctuellement permettre cette zone pour la Paillade, le Petit Bard et les Cévennes, nous avons loyalement joué le jeu dans un dossier suivi par MM. DUGRAND et VEZINHET. La Ville a notamment proposé l'ensemble du quartier avec 20.000 habitants et deux zones faisant au total 28 hectares, pour mettre les entreprises qui, bénéficiant de dégrèvements fiscaux, pourraient notamment créer des emplois dans ce secteur.

Le dossier avait été voté à l'unanimité du Conseil Municipal. Le Préfet l'a soutenu. Or il est revenu de Paris des bureaux de MM. GAUDIN et RAOULT, Ministres, sans aucune adjonction du Petit Bard, comme il avait été demandé, et, en plus, on a enlevé tout le Nord du quartier de la Paillade privant des centaines d'artisans, de commerçants et de professions libérales des avantages de ladite zone franche. Le Conseil Municipal a violemment protesté dans un vœu adopté au mois de novembre dernier à une très large majorité. L'Inspecteur Général délégué par le Ministère pour enquêter avait laissé espérer une solution favorable. Or la décision qui vient de tomber comme un couperet du trio JUPPE, GAUDIN, RAOULT, laisse la Paillade amputée de toute sa zone Nord quant à la zone franche. Le sabotage est encore plus évident quand on constate que, sur les 28 hectares proposés, on a supprimé les 20 hectares, propriété de la ville, où les entreprises auraient pu s'installer tout de suite et qu'on a laissé, par contre, les 8 hectares du Sud que la Ville ne possède pas et où il faudra 4 ou 5 ans, surtout s'il y a des expropriations à faire, pour installer la première usine ou la première P.M.E. On ne pouvait imaginer sabotage plus cynique. Espérons que les intéressés se reprendront d'ici le 31 Décembre dans les ultimes réunions de consultation.

Georges Frêche

Maire de Montpellier,  
Professeur à la Faculté des Sciences Economiques,  
Président du District de Montpellier.